

## Votation du 18 juin 2022

### **1 LIBERATION DE VOTE pour Arrêté fédéral sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)**

Lors de sa dernière réunion, le comité directeur de l'UDF FR a décidé d'accorder la liberté de vote. Le projet est complexe et ses conséquences ne sont pas évidentes. L'objectif de l'OCDE est de réduire la concurrence fiscale au niveau international. Pour la Suisse, cela est négatif. C'est pourquoi elle tente d'atténuer les hausses d'impôts dans le domaine des entreprises en accordant des allègements aux personnes physiques et aux grands groupes d'entreprises. En tant que parti chrétien, nous attachons une grande importance à l'équité fiscale, ce qui n'est pas forcément atteint avec ce projet.

### **2. NON à la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)**

L'UDC a lancé avec succès le référendum contre la loi sur le gaspillage d'électricité, comme ils l'appellent. En tant que comité de l'UDF Fribourg, nous avons également rejeté cette loi, car de nombreux milliards doivent être investis au fil des ans pour transformer les chauffages à gaz et à mazout en chauffages à pompe à chaleur. En contrepartie, il faut des centrales thermiques qui produisent l'électricité manquante en hiver avec du gaz ou du pétrole.

### **3. NON à la modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19.**

Les effets du virus Corona s'étant atténués, il nous semble qu'une loi Corona ne se justifie plus.

Si Dieu le veut, nous présenterons 5 candidats aux élections du Conseil national. Les candidats se présenteront lors de l'AG du 12 mai à 19h00 dans le bâtiment de la FEG Morat. Tous sont les bienvenus !